



REGLEMENT COMPLEMENTAIRE
26ème Tournoi Rosette de double
17-18 mai 2025



Version 21/11/2024

Nom du tournoi :	26ème Tournoi Rosette de double
N° de dossier Poona :	2404723
Club ou comité organisateur du tournoi :	MONTALIEU-VERCIEU BADMINTON CLUB
Lieu de la compétition :	MONTALIEU-VERCIEU et PORCIEU-AMBLAGNIEU

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Il s'agit d'un tournoi nocturne	Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :				National	
2) La compétition se déroule du :	17/05	2025	au	18/05	2025

3) Dans :	2	salle(s) et sur	13	terrains
Salle 1 =	7	terrains		
Salle 2 =	6	terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	Rachid LARABI assisté de Sébastien BENZIANE

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	Marie-Odile PUYPE
-----------------------------------	-------------------

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	N1	à	NC
---	----	---	----

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

DH et DD le samedi et MX le dimanche

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	deux	discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules puis élimination directe	

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club
---------------------------	------------------------------

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	28/04	2025
Le nombre maximum de joueurs sera de	300	pour l'ensemble de la compétition
Une liste d'attente sera établie	par série	en cas de surnombre selon les critères suivants :
Critère 1 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS		

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail : tournoi.mvbc@gmail.com

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29451>

adresse postale : MVBC 25 impasse de l'église 38390 CHARETTE

15) Le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	20	2 tableaux	22	3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net ou par virement

--	--	--

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	02/05	2025
La confection des tableaux sera effectuée le :	02/05	2025
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait d'un des joueurs d'une paire, l'organisateur lui proposera un remplaçant parmi la liste d'attente. En cas de refus par le joueur restant, il pourra proposer le nom d'un autre joueur inscrit ou non au tournoi. Dans le cas du forfait simultané des deux joueurs d'une paire, c'est la paire suivante sur la liste d'attente qui sera choisie.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	RSL Grade 1
Le volant de référence plastique sera	YONEX MAVIS 300

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l’appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage et par officiels

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

Des tablettes seront à disposition des joueurs à la table de marque pour rentrer les scores.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

La liste d'attente sera établie selon la date de paiement du 2ème joueur de la paire.

